

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COS de LA POSTE et d' ORANGE du LOT en date du 05 Avril 2022

Le Président ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue à toutes et tous, il remercie les personnes pour leurs présences.

Membres du Conseil d'administration excusés : Pascaline RIGAL, Florence LETURGIE, Philippe BERGON, François DUBOIS et Mario CZEBOTAR.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Locations en jours d'occupation

BIDART : 161	taux d'occupation de 44 %.	Excédent de 389 €
COLLIOURE : 175	48 %	Excédent de 1610 €
MIMIZAN : 84	23 %	Déficit de 351 €
NOIRMOUTIER : 77	42 %	Déficit de -1 €

Pour un total de 497 nuitées pour un taux d'occupation de 39 % en 2021, 33 % en 2020.

Location en hausse par rapport à l'an dernier, malgré le confinement qui il est vrai était moins contraignant qu'en 2020.

Le Président demande s'il y a des remarques sur les locations.

José BROS, nous liste les réparations qu'il a effectuées lors de son séjour à **Collioure**, la plus importante étant l'installation de la climatisation qui était en dépôt dans le local du COS. Il nous fait remarquer que le canapé est peu pratique car trop profond.

Concernant **Bidart** : toujours des problèmes avec la manivelle du store. Une barrière a été installé sur le parking afin d'éviter le stationnement de voitures étrangères à la résidence, la clef est à récupérer dans l'appartement même principe qu'à Collioure.

Pour **Mimizan** : Gérard SURRET qui vient d'y séjourner récemment nous a fait une liste des réparations. La plus urgente concerne la poignée de la porte qui permet l'accès à la terrasse qui a disparue. Les membres du CA ont décidés de pourvoir au remplacement de la machine à laver.

Noirmoutier : les couvertures sont de retour.

Pour rappel nous avons équipé tous nos locations de couettes et demandons aux résidents de se munir obligatoirement de housses de couettes et d'oreillers.

L'attribution des prioritaires pour la période estivale étant réalisée, les bénévoles vont transmettre à tous les adhérents la liste des semaines restant disponibles.

Cinémas en nombre de billets

CAHORS : 490 PRAYSSAC : 103 Pour les autres cinémas pas de vente.

Rappel des différents tarifs : Cahors 5,90 € Prayssac et Biars 4,50 € Figeac et Gourdon 4€.

Lors du CA d'Octobre il a été décidé de limiter à 10 le nombre de tickets par adhérent.

Didier LABRO s'étonne du tarif à 5,90€ car personnellement il achète par 10 les tickets au prix de 6,50€ donc le COS devrait les vendre 5,50€. La validité est également d'un an. Les bénévoles sont étonnées et vont se renseigner sur cette différence.

Spectacles en nombre billets

Seulement 38 billets vendus.

Loisirs en nombre de billets

CAP NATURE : 28 KARTING : 121

Au total le COS a versé 2110 € d'aide à l'achat des billets de toute nature.

Françoise nous informe qu'il est possible de retenir des billets pour les spectacles se déroulant dans le département 81 ou 82.

Vote pour le rapport d'activité Contre : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité.

Bilan financier

Nous constatons un déficit de -5378€, malgré la subvention de La Poste pour 5250 €.

Ce déficit est surtout impacté par l'amortissement de l'appartement de MIMIZAN de 6800€, par le loyer de notre local 1100 €/par trimestre et 3400 € d'impôts (Taxes foncières et d'habitation)

Pour 2022, la DNAS nous versera une subvention de 4900 €. A partir du 1^{er} janvier 2024 avec la mise en place du Comité d'Entreprise à la Poste nous n'aurons plus rien.

Pascal Martignac tient à souligner le travail remarquable réalisé par Pascaline RIGAL pour la parfaite tenue de la comptabilité.

Commission de contrôles

La vérification des comptes a été effectuée par Elisabeth ROUDAYRE et Guy PLETT le 25 Mars.

Les comptes sont certifiés justes et sincères. Cependant il manque une facture du Syndic Bidart et des tickets de carte bleue (3)

Vote Contre : 0 Abstention : 0 bilan adopté à l'unanimité

Renouvellement du bureau

Un tiers des membres doit être renouvelé sont concernés ALVES Ghislaine, Pascaline RIGAL, Philippe BERGON, Pascal MARTIGNAC et Alain MAURY.

Tous les membres devront être renouvelés sont candidats, aucun nouveau candidat.

Vote Contre : 0 Abstention : 0 les membres sont réélus.

Le Président propose Gérard SURRET comme expert.

Vote Contre : 0 Abstention : 0 Dorénavant Gérard SURRET assistera au CA en tant qu'expert.

Projets 2021/2022.

Les participants évoquent la possibilité de revendre l'appartement de MIMIZAN compte tenu de son faible taux d'occupation afin de réinvestir sur un appartement à la montagne.

Questions diverses.

Didier Labro demande si des adhérents de l'ASPTT se sont manifestés pour les locations d'appartement. Réponse aucun.

Elisabeth ROUDAYRE souhaiterait avoir des réductions pour le club hippique de Bégoux. Pas possible car il faut disposer de la carte grand Pass comme pour la piscine.

Le Président clos l'Assemblée en remerciant toutes les personnes qui ont participées au déménagement et surtout les deux bénévoles pour leurs présences les mardis et jeudis.

Le Président

Francis LACOMBE

Le Secrétaire

Alain MAURY